

Photovoltaïque : Apollon continue de se muscler

L'entreprise de La Tessoualle, spécialiste du service dans le photovoltaïque, a inauguré hier ses nouveaux bâtiments. Le marché, malgré une baisse du tarif de rachat de l'électricité, reste porteur.

Pourquoi ? Comment ?



Le gérant,
Jean-François
Loiseau.

Apollon, c'est quoi ?

Spécialisée dans le nettoyage et la maintenance des installations photovoltaïques, la société Apollon, basée à La Tessoualle, dans la zone artisanale Montevel, a été créée en 2007 par Jean-François Loiseau. Installée à ses débuts dans une pépinière d'entreprises, Apollon s'est développée « extrêmement vite, précise le gérant. Nous étions à l'étroit ».

Hier, la société a inauguré ses nouveaux locaux : un site de stockage de 1 200 m² et 300 m² de bureaux. Ces bâtiments regroupent les activités de deux autres sociétés lui appartenant, Ecolobat et Eurekal SA, ainsi que l'agence Mauges pour la Sas AES Environnement. Sur les toits, on trouve des panneaux photovoltaïques produisant 180 000 watt-crête (Wc). Ce qui correspond « à la consommation électrique de 60 foyers, hors chauffage. Il s'agit actuellement de la plus grande centrale photovoltaïque du Choletais », se félicite Jean-François Loiseau. La production est intégralement revendue à EDF.

Comment tout a démarré ?

Dès 2006, Jean-François Loiseau a « senti que le photovoltaïque commençait à percer ». La Tessoualle, dont il est originaire, est jumelée depuis 1973 avec la commune de Zwiefalten. Dans le domaine des panneaux photovoltaïques,



La société Apollon a inauguré jeudi à La Tessoualle son nouveau bâtiment de stockage de 1 200 m² ainsi que 300 m² de bureaux. Les toits sont couverts de panneaux photovoltaïques.

l'Allemagne est « très en avance », Jean-François Loiseau se lance alors dans l'achat et la vente de panneaux photovoltaïques. Mais les sommes à investir sont trop élevées. Il se réoriente pour devenir prestataire de services, toujours dans le secteur du photovoltaïque.

En décembre dernier, le gouvernement instaure un moratoire sur l'électricité photovoltaïque. Financièrement, l'installation de panneaux devient « moins intéressante ». Le tarif de rachat de l'électricité passe de 60 centimes d'euro à 42 centimes par kW heure. Jean-François Loiseau, qui faisait travailler une quarantaine de salariés et sous-traitants,

réduit de moitié la voilure. Il change à nouveau de braquet et se spécialise dans « l'entretien préventif » des installations.

Pourquoi l'entreprise a continué à se développer ?

« En décembre 2009 et début 2010, une société photovoltaïque se créait tous les jours en France. Maintenant, il en disparaît une et demi par jour », estime Jean-François Loiseau. Qui, malgré tout, y croit encore : « Il y a moins d'installations neuves, mais il faut toujours entretenir tous ces mètres carrés de panneaux ».

Autre argument avancé :

« Auparavant, le tarif de rachat de l'électricité de 60 centimes d'euro finançait, pour les premiers investisseurs, l'installation, le bâtiment sur lequel étaient installés les panneaux, et des revenus supplémentaires. Aujourd'hui, le nouveau tarif leur paye l'installation et le bâtiment. Ce qui reste un investissement sécurisé. Prenons l'exemple d'un agriculteur qui a besoin d'un bâtiment : le photovoltaïque peut lui permettre de le financer. » Apollon, qui emploie actuellement 13 salariés, réalise un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros.

Christian MEAS.

